



## GRILLE DES MATIÈRES 2020-2021

*Matières	Précolaire (nbre. heures ens. par semaine)	1 <sup>er</sup> cycle (nbre. heures ens. par semaine)	2 <sup>e</sup> cycle (nbre. heures ens. par semaine)	3 <sup>e</sup> cycle-1 (nbre. heures ens. par semaine)	3 <sup>e</sup> cycle -2 (nbre. heures ens. par semaine)
Français	20.5 heures	10.5	8,5	8	8
Mathématiques		7.5	3 <sup>e</sup> année = 6,5 4 <sup>e</sup> année = 7	7,5	7
Éducation physique	Spécialités 3 heures  - Arts plastiques - Musique - Éd. physique	1 <sup>re</sup> année : 2 2 <sup>e</sup> année : 1.5	2	2	2
Musique		1	3 <sup>e</sup> année = 1 4 <sup>e</sup> année = 0.5	1	0.5
Anglais		1 <sup>re</sup> année :1 2 <sup>e</sup> année : 1.5	2	3	3
Arts plastiques		1	3 <sup>e</sup> année = 0.5 4 <sup>e</sup> année = 1	0.5	1
Enseignement religieux		1	1	0	0
Géographie, histoire et éduc. à la citoyenneté		Inclus dans les autres matières	1	1	1,5
Sciences et technologie		Inclus dans les autres matières	3 <sup>e</sup> année = 1,5 4 <sup>e</sup> année = 1	1	1
Éthique et culture religieuse		1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	23.5 heures / sem.	25 heures / sem.	25 heures / sem.	25 heures / sem.	25 heures / sem.

**\*Autres matières (non évaluées au bulletin) :** Outre les matières prévues par le régime pédagogique, tous les élèves, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année reçoivent entre 5h et 15h d'éducation sexuelle par année. Ceci se fait à l'intérieur des autres matières, dans le respect du programme ministériel. De plus, tous les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année recevront de l'enseignement des *contenus en orientation scolaire et professionnelle* (COSP). Vous recevrez de l'information à cet effet au courant de l'automne.